

SITE N° FR 5300041		
MESURE A32325P MISE EN PLACE D'AMENAGEMENTS VISANT A REDUIRE L'IMPACT DES DESSERTES OU CHEMIN DE FRANCHISSEMENT DES COURS D'EAU	Engagement du contrat sur 5 ans	
Objectifs de l'action	L'objectif est de maîtriser la fréquentation des cours d'eau, spécifiquement la traversée du lit de la rivière en remplaçant ces passages par des dispositifs de franchissement	
Habitats et espèces concernés	<u>Les habitats d'intérêt communautaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Aulnaie-frênaie alluviale / code EUR : 91EO • Rivières à renoncules / code EUR 3260 <u>Les espèces d'intérêt communautaire</u>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Le fluteau nageant 	<ul style="list-style-type: none"> • Mulette perlière
	<ul style="list-style-type: none"> • La Loutre d'Europe • Le castor 	<ul style="list-style-type: none"> • Saumon atlantique • Chabot • Lamproie marine • Lamproie de Planer • Alose feinte • Grande Alose
Localisation de l'action	Cartographie en annexe	
Surface engagée	Petits cours d'eau	
Engagements non rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le franchissement aménagé doit être associé à la continuité de la circulation sur les berges et/ou au raccordement à un itinéraire existant ➤ Si l'ouvrage de franchissement (passerelle) est réalisé en bois, les pièces utilisées ne devront en aucun cas avoir fait l'objet de traitement chimique susceptible de dégrader la qualité de l'eau : trempages courts et longs, autoclave au cuivre-chrome-arsenic (autoclave au cuivre-chrome-bore autorisée). L'emploi de la traverse de chemin de fer est proscrit. ➤ L'ouvrage doit permettre le franchissement par les poissons ainsi que par les mammifères semi-aquatiques (sans que ceux-ci aient besoin d'emprunter la voie terrestre pour retrouver la continuité de leur territoire vital). ➤ Tenue d'un cahier d'enregistrement par le contractant ➤ Si l'ouvrage de franchissement est constitué d'éléments préfabriqués (dalot), sa conception devra respecter un cahier des charges prenant en compte la loi sur l'eau 	
Engagements rémunérés	Réalisation d'une passerelle Réalisation d'un passage en éléments préfabriqués	
Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle sur le terrain des réalisations - Vérification du cahier d'enregistrement - Vérification des factures ou des pièces probantes équivalentes 	
Montant de l'aide	Le montant du contrat est déterminé au moment de son instruction. Il est calculé sur devis	
Financeurs	FEADER / MEEDDM	
Calendrier des travaux	A préciser au moment du contrat	
➤ L'ouvrage peut être complété par l'installation d'abreuvoirs ou pompes à museau mesure A32324P		